



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E169671

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2024

ÉDITÉ LE 05/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2017
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 28/09/2020
63 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 828 889 972

Siret : 828 889 972 00018

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5409637

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144668232

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144668232

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : HALL DE L'HABITAT SAS

14 B AVENUE DU GULF STREAM
ZA PORNICHET ATLANTIQUE
44380 PORNICHET

Téléphone : 02 40 60 68 57

Portable : 07 71 91 31 49

Fax :

Site Internet :

E-mail : compta@halldelhabitat.fr

Responsabilité légale :
LEBEC DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/09/2021
o Isolation des combles perdus	15/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.